VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de Meubles de Maison et Ornements

Le tout d'après l'inventaire.

Dans l'affaire de la succession de Mme Harriet L. Watt

No 62 058—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

A 11 heures A. M., le MERCREDI 1er août 1900, au lieu No 1231 rue St André encoignure de la rue Collége, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, au lieu et à l'heure ci-dessus mentionnés je procéderai à vendre les effets mobiliers dans l'affaire ci-dessus mentionnée et numérotée d'après l'inventaire. Conditions—Comptant, sans réserve.

FITZPATRICK, SMITH et ROSENBERG, Huissiers—Bureaux Nos 334 rue Carondelet et 409 rue Baronne

N. Roberts avocat,

7 juil—21 22 29—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ BEAUX LOTS

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE MME MARGARET LUGENBULL OU LUGENBUHL.

No 62,389 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG—M. C. Smith, Encanteur—Bureaux No 334 rue Carondelet et No 409 rue Baronne—JEUDI, le 2 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la susdite Cour daté et signé le 28 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la suivante décrite propriété, à savoir :

Cinq lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet No 457, borné par les rues Washington, Quatrième, Miro et Tonti et désignés comme les lots Nos 3, 4, 5, 7 et 8 sur un plan annexé à un acte passé pardevant G. W. Christy, anciennement notaire, le 17me jour de mars 1878 et mesurant d'après le dit plan comme suit : les lots 3, 4 et 5 sont contigus et mesurant chacun 26 pieds de face à la rue Washington sur 113 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 7 forme l'encoignure des rues Quatrième et Miro et mesure 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur de façade à la rue Miro de 113 pieds, et le lot No 8 mesure 26 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 113 pieds, entre lignes parallèles.

Voyez le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication ; devant faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et de payer pour l'acte pardevant Robert Légier, Esq., notaire, incluant tous les timbres du revenu intérieur

1er juillet—1er 8 15 22 29—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—Dossier No 62.589.

SUCCESSION DE JANE FILLMORE Veuve de John M. Farrell par premier mariage et femme divorcée de Joseph R. Anderson.

Le contenu entier d'une

Résidence à trois étages

1402 RUE PRYTANEE

Encoignure de la rue Thalie. Meubles de salon, ornements, dix ou quinze chambres complètement meublées, mobilier de salle à manger et cuisine, nattes, stores de fenêtre, rideaux, literies, tapis, tapis de foyer, chaises, berceuses, argenterie, réfrigérateur, moustiquaires, matelas, ressorts pour matelas, lingerie, pendules, peintures et mille autres articles d'usage et d'ornement.

Jeudi 26 Juillet 1900, à 11 h. A. M.,

en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 13 juillet 1900, dans l'affaire de la succession de Jane Fillmore, veuve de John M. Farrell en premier mariage, et femme divorcée de Joseph R. Anderson, nous procéderons à vendre à l'enchère publique, en commençant à 11 heures A. M., JEUDI, le 26 juillet 1900, sur les lieux, No 1402 rue Prytanée, encoignure Thalie—

Le contenu de la susdite résidence, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG, ENCANTEURS DE MEUBLES ET DE PROPRIETES FONCIERES, BUREAU 409 RUE BARONNE.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.

Strafford et Lambert, avocats.

Maison à louer.

15 juillet—15 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

QUATORZE BEAUX LOTS

Dans le Premier District.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE Mme HARRIET L. WATT.

No 61,758—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Jeudi 23 août 1900,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, daté le 19 juillet 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatorze certains lots de terre dans le Premier district de cette ville dans l'îlet No 795, borné par les rues Villos, Commune, Alexandrie et Napoléon et le Nouveau Canal et désignés comme lots Nos six à dix-neuf inclusivement, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant C. T. Soniat, le 6 mars 1892, et mesurant comme suit :

Lots Nos 6, 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 5 pouces de face à la rue Villos par 104 pieds de profondeur; lot No 9 mesurant 31 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Villos sur 108 pieds de profondeur, lot No 10 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Villos sur 108 pieds de profondeur, et l'îlot No 15 forme l'encoignure des rues Villos et Napoléon, lots Nos 11, 12, 13 et 14 mesurant chacun 34 pieds 7 pouces de face à la rue Napoléon sur 107 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 15 forme l'encoignure des rues Commune et Napoléon et mesurant 32 pieds de face à la rue Commune sur 186 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue Napoléon et 190 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 16 et 31 pieds et 8 pouces dans le fond, lot No 16 mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Commune par 51 pieds 5 pouces et 4 lignes dans le fond et 190 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 15, et 196 pieds 4 pouces et 5 lignes, sur la ligne du lot No 17; lot No 17 mesurant 31 pieds et 11 pouces de face sur la rue Commune, 31 pieds et 5 pouces dans le fond et 196 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 16, et 202 pieds et 11 pouces sur la ligne du lot No 18; lot No 18 mesurant 31 pieds et 11 pouces de face sur la rue Commune par 31 pieds et 5 pouces dans le fond et 202 pieds et 1 pouce sur la ligne du lot No 17, et 21 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 19; et lot No 19 mesurant 31 pieds et 5 pouces de face sur la rue Commune par 31 pieds et 5 pouces dans le fond et 207 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 18, et 19 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 20. Voyez le plan à la Bourse.

Termes—Comptant; les acquéreurs devront payer toutes les taxes pour 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et de payer pour l'acte de vente par devant Lemar C. Quinteru, Esq., notaire, incluant tous les timbres du revenu intérieur.

W. H. Robert, Esq., avocat pour l'exécuteur.

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg, Encanteurs—Bureau No 334 rue Carondelet et 409 rue Baronne.

22 juil—22 29—août 5 12 19 26

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de William Mackenroth

—VS—

Les mineurs John Alexander Mackenroth et al.

No 56,664—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. HODGSON, Encanteur,

Bureau 134 rue Carondelet,

MARDI, 31 JUILLET 1900,

A MIDI,

à la Bourse de Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte, le 16 juin 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de ladite cour, division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir :

1° La bonne maison double (cottage) Nos 1908 et 1910 avenue Washington entre les rues Diyades et Remparts, contenant 3 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième dist ict de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Dryades, Sud Remparts [anciennement St Lenis] et Sixième et mesurant en mesure américaine 26 pieds de face à la rue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage double qui rapporte un bon loyer, Nos 904 et 906 rue Toledano, entre les rues Constance et Laurel, contenant quatre chambres, cuve, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 160 qui est borné par les rues Toledano, Laurel, Constance (autrefois Live Oak) et avenue Louisiana, mesurant, suivant un plan daté en janvier 1871 et annexé à une vente faite par Mme Thérèse Baumgarden à Jacob Hetz, et passée pardevant Joseph Cossy, anciennement notaire en cette ville, à la date du 10 février 1871, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, et comprenant droit de possession de la moitié d'une allée de 3 pieds de largeur qui s'étend entre ledit lot et le lot contigu du coin, ainsi qu'il est démontré par ledit plan, mais avec droit d'usage de toute ladite allée, et ayant les mêmes mesures sur la ligne du fond, par 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Le cottage double Nos 900 et 902 rue Toledano, au coin de la rue Laurel, contenant 4 chambres, cuve, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet 160, qui est borné par les rues Toledano, Laurel, Constance (autrefois Live Oak) et l'avenue Louisiana; ledit lot forme le coin des rues Toledano et Laurel, et mesure suivant le plan ci-dessus mentionné, 33 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, et comprend droit de possession de la moitié d'une allée de 3 pieds de largeur s'étendant entre ledit lot et le lot contigu, ainsi qu'il est démontré plus haut par ledit plan mais avec le droit d'usage de toute ladite allée, ayant les mêmes mesures sur la ligne du fond, par 96 pieds de profondeur et de face à la rue Laurel.

4° Le joli cottage simple No 2802 rue Troisième, au coin de la rue Clara, contenant une galerie de façade, un escalier, un hall [corridor], 4 chambres et bâtisse extérieure contenant salle à manger, cuisine, écurie, etc., cuve et hangar.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Clara, Willow (autrefois Martin), et Quatrième désignés par les Nos 1 et 2 d'après le plan de la succession Mc Donough, aussi un certain plan tiré par Louis H. Pilié, voyer, le 25 mars 1871, un plan certifié lequel est annexé à un acte de vente passé dans le bureau de W. J. Castel autrefois notaire, le 5 mai 1871; lesdits lots se touchent et mesurent comme suit : le lot No 1 forme le coin des rues Troisième et Clara et mesure 33 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles sur la rue Clara; le lot No 2 mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, le tout en mesure Américaine, suivant ledit plan fait par Pilié.

5° Le charmant cottage simple No 2810 rue Troisième, entre les rues Clara et Willow, contenant 3 chambres, hangar, cuve, etc.

Ledit lot est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Clara, Willow (autrefois Martin) et Quatrième, désigné par le numéro 3 d'après un plan de la succession McDonough. Aussi un certain plan dessiné par L. H. Pilié, voyer, daté du 25 mars 1871, une copie certifiée duquel est annexé à un acte de vente de la succession de P. H. Cummings à James A. Cummings, passé pardevant W. J. Castell, autrefois notaire, le 5 mai 1871; ledit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine, suivant ledit plan fait par Pilié.

6° Le cottage double très désirable, Nos 2, 35 et 2537 avenue Washington, au coin de la rue Robertson, contenant 3 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le terrain décrit comme trois lots avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme les Nos 7, 8 et 9 d'après le plan fait par A. de Armas, voyer, daté en février 1866, et attaché pour références à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 10 mars 1886, dans l'îlet 388, borné par les rues Washington, Sud Robertson (autrefois Locust), Freret et Quatrième, chacun desdits lots mesurant, en mesure américaine, 30 pieds 10 pouces 1 1/3 ligne de face à ladite rue Washington sur 90 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles; ledit lot No 9 formant le coin des rues Washington et Sud Robertson (autrefois Locust.)

7° Deux terrains au coin des rues Clara et Troisième, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Troisième, Quatrième et Magnolia, désignés comme lots Nos 15 et 16 de l'îlet 391 et se touchant; les susdits lots mesurent chacun 31 pieds 9 pouces de face à la rue Clara sur 121 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 forme l'angle des rues Clara et Troisième.

8° Le joli cottage double, Nos 2728 et 2730 avenue Washington, au coin de la rue Clara, contenant 4 chambres, cuve, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Clara, Magnolia et Sixième, désigné comme lot No 22, dans l'îlet No 427, formant l'angle des rues Washington et Clara, et mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur et de face à la rue Clara; les bâtisses sur ledit lot de terre portent les Nos municipaux (anciens) 467 et 469 rue Washington.

9° Le joli cottage double Nos 2724 et 2726 avenue Washington entre les rues Clara et Magnolia, contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté.

Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Clara, Magnolia et Sixième, désignés comme lot No 23 de l'îlet 27, maintenant 283, sur un plan fait par William et Patton, architectes daté le 14 août 1886 et déposé dans le bureau de A. Hero Jr., notaire, comme plan No 75. Ledits lots mesurant en mesure américaine 30 pieds 6 pouces plus ou moins de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

10° Le joli terrain pour bâtir, rue Quatrième, entre Freret et Robertson et décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Sud Robertson (autrefois Locust), Freret et l'avenue Washington, ledit lot est désigné par No 7 sur un plan fait par Judice et Fremaux, daté le 3 décembre 1886 et déposé dans le bureau de Chas Stringer, anciennement notaire en cette ville, et le dit lot mesurant 29 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Quatrième sur 167 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

11° La rangée de maisons à un étage Nos 2627 2629, 2631 2633 rue Rousseau, coin Quatrième, contenant 3 chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté, et en plus le No 2633 contient boutique, cuisine et four de boulanger.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville désigné comme Nos 1 et 2 de l'îlet No 11, qui est borné par les rues Quatrième, Rousseau, St Thomas (anciennement Fulton) et Troisième, d'après plan 38 dans les archives de G. A. Stringe, ancien voyer et notaire, et bordés lots mesurant comme suit, savoir : le lot No 1 forme l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième, et mesurant 32 pieds de face à la rue Rousseau sur 118 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Quatrième, et lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Rousseau sur 118 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

12° Le beau cottage double Nos 601 et 603 rue Robert à l'encoignure Annonciation, contenant 4 chambres, office, citerne, hangar, etc, de chaque côté; le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robert, Annonciation (anciennement Jersey), Laurel et Upperline, désigné comme l'îlet No 139 mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robert sur une profondeur de 120 pieds plus ou moins, toutes en mesure anglaise, sur la rue Annonciation; ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Robert et Annonciation.

13° Le joli cottage simple, No 607 rue Robert entre les rues Annonciation et Laurel, contenant 4 chambres, hangars, citerne, etc, le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 139 borné par les rues Robert, Annonciation (anciennement Jersey), Laurel et Upperline, et mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 6 pouces de face à la rue Robert, commençant à un point 82 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Robert et Annonciation sur une profondeur de 120 pieds, plus ou moins.

14° La bâtisse à deux étages en bois, No 1329 rue Sixième, encoignure Colisée, contenant quatre chambres, galerie sur le devant, office, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Colisée, Sixième, Washington et Chestnut, mesurant 50 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Colisée, sur une profondeur et face sur la rue Sixième de 66 pieds 8 pouces mesure américaine. Ledit lot formant l'encoignure des rues Colisée et Sixième et est désigné par le No 9 dans ledit îlet, désigné par le No 85 d'après le plan de F. Peringale, voyer, daté le 2 mars 1845, et déposé dans les archives de L. R. Kenney, anciennement notaire.

15° Le cottage double bien situé, Nos 2622 et 2624 rue Howard entre les rues Troisième et Quatrième, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre qui, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet municipal No 331, borné par les rues Howard, Troisième, Quatrième et Liberté; ledit lot est désigné par le No 13 sur un plan fait par George de Armas, député voyer de cette ville, daté le 27 juillet 1893, d'après lequel dit plan ledit lot mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Howard, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions Un tiers ou plus comptant, et la portion du crédit s'il y en a devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, payables en un ou un et deux ans après date avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, lesquels billets doivent être garantis en leur paiement par lien de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs

J. B. Rosser, Jr. avocat.

30 juin—30—juil 1 8 15 22 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple, No 633 rue Sud Franklin,

Entre les rues Poydras et Lafayette.

Succession de Joseph Stegue.

No 60,829—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 31 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté et signé le 26 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, No 633 rue Sud Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, contenant 5 chambres, galeries, hangar, citerne, etc. Aussi dans le fond du terrain, une bâtisse contenant 4 chambres, petit hangar fermé, etc. Le lot de terre est décrit plus loin comme une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 22 mai 1883, annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 23 mai 1883, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Franklin sur 171 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est près du Marché Poydras et autres avantages, et sera d'un placement avantageux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, daté le 17 juillet 1900, in re Etat de la Louisiane versus Interstate Fire Association, dossier No 57,850, il sera vendu à l'encan un lot de meubles de bureau, comptes courants, etc.

Conditions—Comptant.

22 juillet—22 29—août 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Bon Placement.

Une Propriété à un Excellent Coin.

La maison de valeur, en bois,

No 938 Rue Marengo,

Au coin de la rue Camp,

ET

Le Cottage Simple Contigu,

No 932 Rue Marengo.

Succession de Francisco Ammancio ou Amancia

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 60,635.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, MERCREDI, le août 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, maintenant en congé, à la date du 22 juin 1900 pour le compte de la succession de Francisco Ammancio ou Amancia il sera vendu à l'enchère publique :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 13, formant le coin des rues Marengo et Camp dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Camp, Marengo et Milan, et mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Camp. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, avec d'agréables subdivisions, convenant à une résidence ou à une maison de commerce.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et le même îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, retiré de la rue et avec une spacieuse cour sur le côté. Bon emplacement, à proximité de tout et dans un quartier qui s'améliore constamment.

Conditions—Comptant. Acte de vente, comprenant les timbres du revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur; pardevant Fred. Zengel, notaire en cette ville. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1900 en sus et au dessus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent devra être fait au moment de la vente.

1er juillet—1 8 15 22 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de bon rapport.

Six Cottages Simples et Doubles.

A l'encoignure des rues Quatrième et Willow.

Succession de D. Negrotto, Sr.

PAR PAUL & GURLEY — ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI, 25 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 5 juin 1900, in re, succession de D. Negrotto, Sr, (dossier No 48,753 de ladite Cour), il sera vendu à l'enchère publique :

Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de ville, dans l'îlet borné par les rues Willow, Clairborne, Troisième et Quatrième et subdivisés et numérotés par Edgar Pilié, E. C. et député voyer de ville, 21 juin 1900, comme suit à savoir,

1° Lot A forme l'encoignure des rues Quatrième et Willow et mesure 31' 9" de face à la rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles de 65' 1". Les améliorations connues comme No 2901 rue Quatrième comprennent un cottage simple, contenant deux chambres citerne, etc

2° Lot B est contigu au lot A sur la rue Quatrième et mesure 45 pieds 1 pouce et une ligne de face à la rue Quatrième sur 65 pieds 1 pouce de profondeur. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 2907, 2909 rue Quatrième, comprennent un cottage double de deux chambres, citerne, etc., de chaque côté.

3° Lot C est contigu au lot B sur la rue Quatrième et mesurant 21' 10" et 3" de face à la rue Quatrième sur 95 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le No municipal 2911 rue quatrième, contenant 2 chambres et cuisine, citerne, etc.

4° Lot D est contigu au lot C sur la rue Quatrième et mesurant 48 pieds et 4 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en un grand cottage double portant les Nos municipaux 2917 et 2919 rue Quatrième et ont 3 chambres de chaque côté, hangars dans le fond, etc.

5° Lot F est contigu au lots A et B dans le fond, et mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Willow par 76 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur.

Les améliorations connues comme les Nos 2623 et 2625 rue Willow consistent en un cottage double ayant deux chambres, cuisine et citerne de chaque côté.

6° Lot E est contigu au lot sur la rue Willow, et mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue Willow, par 98 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur. Les améliorations, connues comme les Nos 2619 et 2621 rue Willow, consistent d'un cottage double ayant 2 chambres et cuisine, citerne, etc., de chaque côté.

Les propriétés ci-dessus sont bien situées et toujours occupées, sont près de l'école Judah P. Benjamin, et rapportent de jolis revenus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, représentée par des billets à recevoir portant 7 0/0 d'intérêt par an, garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles d'hypothèque et sécurités, incluant l'obligation de conserver la propriété assurée et de payer les honoraires d'avocats en cas de procès. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu interne des Etats Unis pardevant Chas B. Upton, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

J. Zach Spearing avocat.

24 juin—24—juillet 1 8 15 22 à date

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre

J. S. LANDRY,

Agent général pour le Fret

J. S. LANDRY, et les Passagers

Surintendant.

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU RECEVEUR.

Pupitres, Tables, Chaises, Typewriter, Presse à Lettres, Pendules,

Et Divers. Comptes Courants et Jugements.

Etat de la Louisiane vs Interstate Fire Association.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, JEUDI 2 août 1900, à 11 A. M., au No 823 rue Union, près Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, daté le 17 juillet 1900, in re Etat de la Louisiane versus Interstate Fire Association, dossier No 57,850, il sera vendu à l'encan un lot de meubles de bureau, comptes courants, etc.

Conditions—Comptant.

22 juillet—22 29—août 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Bon Placement.

Une Propriété à un Excellent Coin.

La maison de valeur, en bois,

No 938 Rue Marengo,

Au coin de la rue Camp,

ET

Le Cottage Simple Contigu,

No 932 Rue Marengo.

Succession de Francisco Ammancio ou Amancia

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 60,635.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, MERCREDI, le août 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, maintenant en congé, à la date du 22 juin 1900 pour le compte de la succession de Francisco Ammancio ou Amancia il sera vendu à l'enchère publique :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 13, formant le coin des rues Marengo et Camp dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Camp, Marengo et Milan, et mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Camp. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, avec d'agréables subdivisions, convenant à une résidence ou à une maison de commerce.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et le même îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, retiré de la rue et avec une spacieuse cour sur le côté. Bon emplacement, à proximité de tout et dans un quartier qui s'améliore constamment.

Conditions—Comptant. Acte de vente, comprenant les timbres du revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur; pardevant Fred. Zengel, notaire en cette ville. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1900 en sus et au dessus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent devra être fait au moment de la vente.

1er juillet—1 8 15 22 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de bon rapport.

Six Cottages Simples et Doubles.

A l'encoignure des rues Quatrième et Willow.

Succession de D. Negrotto, Sr.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI, 25 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 5 juin 1900, in re, succession de D. Negrotto, Sr, (dossier No 48,753 de ladite Cour), il sera vendu à l'enchère publique :

Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de ville, dans l'îlet borné par les rues Willow, Clairborne, Troisième et Quatrième et subdivisés et numérotés par Edgar Pilié, E. C. et député voyer de ville, 21 juin 1900, comme suit à savoir,

1° Lot A forme l'encoignure des rues Quatrième et Willow et mesure 31' 9" de face à la rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles de 65' 1". Les améliorations connues comme No 2901 rue Quatrième comprennent un cottage simple, contenant deux chambres citerne, etc

2° Lot B est contigu au lot A sur la rue Quatrième et mesure 45 pieds 1 pouce et une ligne de face à la rue Quatrième sur 65 pieds 1 pouce de profondeur. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 2907, 2909 rue Quatrième, comprennent un cottage double de deux chambres, citerne, etc., de chaque côté.

3° Lot C est contigu au lot B sur la rue Quatrième et mesurant 21' 10" et 3" de face à la rue Quatrième sur 95 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le No municipal 2911 rue quatrième, contenant 2 chambres et cuisine, citerne, etc.

4° Lot D est contigu au lot C sur la rue Quatrième et mesurant 48 pieds et 4 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en un grand cottage double portant les Nos municipaux 2917 et 2919 rue Quatrième et ont 3 chambres de chaque côté, hangars dans le fond, etc.

5° Lot F est contigu au lots A et B dans le fond, et mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Willow par 76 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur.

Les améliorations connues comme les Nos 2623 et 2625 rue Willow consistent en un cottage double ayant deux chambres, cuisine et citerne de chaque côté.

6° Lot E est contigu au lot sur la rue Willow, et mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue Willow, par 98 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur. Les améliorations,